

Assemblée Générale 2021

Procès-verbal

Mercredi 3 novembre 2021
Fondation Le Tremplin, Fribourg

Présents :

SASoc:	Jean-Claude Simonet (Chef de Service, invité)
SPS	Alain Wampach Marinella Cappelli
La Tuile	Bérénice Monnier Rachel Andrey
Radeau	Emmanuelle Barboni (Présidente) Anne Turin (intervenante)
Torry	Thierry Radermecker (membre du comité) Sonja Birbaum (intervenante)
REPER	Philippe Cotting (membre du comité) Adrien Oesch Margaux Amstutz Daphné Ducrest (intervenante)
Tremplin	Cédric Fazan (trésorier) Jacques Repond Antoine Joray Lukas Vacherin Justine Fazan (intervenante) Karin Derré (comptable) Marc Buntschu Anne Maendly (intervenante) Yolanda Rozas Fredy Muller
Régie Cottier Equip'Apparts	Ricardo Zumbuhel Davide D'Onofrio (Responsable) Guillaume Gerber (intervenante)

Ouverture séance : 17h05
Clôture : 17h50

<u>Excusés :</u>	Michelle Constantin (Les Traversées et Vice-Présidente) Jean-Luc Kuenlin (FFJ et membre du Comité) Jacqueline Hayoz (vérificatrice) Olivier Spang (vérificateur) Florence Knopf (intervenante)
------------------	--

1. Accueil des participants

Mme Emmanuelle Barboni, présidente, accueille les membres présents.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2020

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Mot de la Présidente

Mme Barboni salue les membres du comité, M. le responsable, M. le Chef de Service ainsi que les invités.

Elle remercie les membres de l'équipe pour leur travail, pas toujours simple, ainsi que son responsable pour leur implication envers les personnes souffrant d'addiction et souvent précarisées.

Elle remercie également ses collègues du comité qui, à ses côtés, œuvrent pour qu'Equip'Apparts puisse continuer d'exister et avoir une place reconnue parmi le dispositif fribourgeois s'occupant de loger des personnes en difficulté, de les suivre et de favoriser pour elles une qualité de vie plus optimale.

Equip'Apparts est née il y a 5 ans et, pour rappel, issue des institutions RIFA avec, très vite, l'appui de REPER et les apports réflexifs des Traversées et de la FFJ.

Déjà 5 ans avec peu de moyens, l'association a réussi à survivre et s'est aussi développée. Notre Présidente est cependant en souci au vu des finances insuffisantes de l'association. Il s'agit de trouver du soutien et les instances étatiques doivent également se mobiliser pour permettre la pérennité d'Equip'Apparts qui travaille en complémentarité avec les prestations dispensées par d'autres instances, que ce soit en lien avec les addictions ou en lien avec le logement.

4. Rapport du Responsable

M. Davide D'Onofrio salue les personnes présentes. Il remercie les intervenants qui assurent un réel service et un accompagnement de qualité auprès des bénéficiaires, même au dépit de la période de crise COVID.

Equip'Apparts défend un accès au logement sans conditions. Il rappelle que pour Equip'Apparts le logement est le socle pour améliorer la santé des personnes ainsi que de stabiliser leur situation. Il est également un levier car grâce à l'accompagnement les personnes vont mieux, ce qui favorise aussi le travail du réseau de professionnels du bénéficiaire.

Il relève également la collaboration avec les curatelles et le service social du Tremplin. Ce qui signifie que les situations prises en charge sont parfois complexes et demandent des intervenants spécialisés.

Equip'Apparts a conservé tous ses beaux ce qui révèle la confiance des régies.

Objectifs 2020 : fermeture d'appartements en colocation, glissement de bail, engagement collaborateur CDI.

Objectifs 2021 : écosystème digital (sécurité, site internet, communication interne), charte des valeurs, achat d'un véhicule, reconnaissance et soutien de l'Etat.

Reconnaisances obtenues : prestations complémentaires, MIS 185 avec la Tuile, dispositifs d'indication addiction, exonération d'impôts.

Les chiffres et les prestations significatifs de l'année 2020 sont présentés. Ils peuvent être retrouvés dans le rapport d'activité 2020.

Il termine en remerciant et en présentant les institutions partenaires.

5. Présentation des comptes 2020

La Présidente remercie chaleureusement Mme Yolanda Rozas pour le travail fourni en tant que comptable depuis 2016. Cette dernière remet le flambeau à Mme Karin Derré qui expose et commente les comptes 2020.

Rapport de la comptable :

Le Bilan et PP sont visibles aux pages 12 et 13 du rapport d'activité 2020. L'exercice comptable se clôture avec une perte de CHF 74'391.18 contre un bénéfice de CHF 43'122.59 à la fin de l'exercice 2019.

L'importante diminution du résultat s'explique par des donateurs manquants à raison de CHF 91'668.-.

Cette perte, faisant partie des fonds propres de l'association, augmente la perte reportée. Les capitaux propres passent donc de CHF – 3'279.53 à CHF – 77'670.71.

Nous relevons que, malgré la pandémie qui a durement sévi depuis mars 2020, les prestations d'accompagnement facturées sont en hausse de CHF 11'001.95 par rapport à 2019.

Sur les débiteurs de CHF 36'936.67 au 31.12.2020, il reste un solde à encaisser de 1'020.- à ce jour.

Les liquidités étant bonnes, nous avons pu procéder, durant l'année 2020, à un remboursement de la dette du Tremplin de CHF 30'000.-.

M. Alain Wampach, collaborateur scientifique et responsable des constructions au SPS, fait remarquer que la dette envers le Tremplin est passée de CHF 259'328.80 en 2019 à CHF 341'686.95 en 2020, soit une augmentation de CHF 82'361.15.

Les capitaux propres étant négatifs de CHF 77'670.71, de fait l'association devrait être en faillite. Il est demandé au créancier principal, Le Tremplin, de postposer une partie de la créance et de le confirmer par une lettre. Le Tremplin étant subventionné par l'Etat, ceci pourrait avoir de lourdes conséquences pour la fondation.

M. Cédric Fazan, Directeur du Tremplin, confirme que les fonds en faveur d'Equip'Apparts ne proviennent absolument pas des subventions de l'Etat octroyées au Tremplin.

Rapport de l'organe de révision des comptes :

En l'absence des vérificateurs, Mme J. Hayoz et M. O. Spang, M. Fazan, trésorier, donne lecture du rapport et des commentaires des vérificateurs.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

6. Modification des statuts de l'Association

Suite à la demande d'exonération d'impôts envoyée au service cantonal des contributions ainsi qu'à la réponse positive reçue de ce dernier en date du 4 octobre 2021, l'assemblée accepte de modifier l'art. 19, alinéa 2 de ses statuts ainsi : « *L'actif restant, tout frais de liquidation déduits, sera affecté à une institution bénéficiant de l'exonération fiscale et poursuivant un but analogue* ». Modification demandée par le SCC.

Dès la modification des statuts, ces derniers seront mis à disposition sur le site internet d'Equip'Apparts.

7. Nomination du comité

Le Comité est reconduit à l'unanimité des membres présents.

Mme Barboni / Radeau : Présidente

Mme Constantin / Les Traversées : Vice-Présidente

M. Fazan / Tremplin : Trésorier

M. Cotting / Reper : Membre

M. Kuenlin / FFJ : Membre

M. Radermacker / Torry : Membre

8. Synthèse du rapport d'évaluation de M. Schmid

Le rapport de Monsieur Schmid, chercheur indépendant en sciences humaines, portant sur les années 2016 à 2018, présente l'historique d'Equip'Apparts, la difficulté pour les personnes souffrant d'addiction et dans la précarité de trouver un logement. La synthèse avance le côté positif et innovant du HF (Housing First). Les trois volets d'Equip'Apparts sont explicités clairement :

- HF
- Maintien du et dans le logement
- Suivi post résidentiel

Les recommandations du rapport mettent en avant un enjeu fondamental qui est la reconnaissance de l'état pour Equip'Apparts et le fait qu'elle soit intégrée au sein du réseau socio-sanitaire comme segment essentiel de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction. Un autre enjeu est l'adoption des principes du rétablissement et du HF ainsi que de la réduction des risques. Ces principes questionnent l'intégration sans conditions.

La synthèse se trouve sur le site internet et s'intitule « 2021 Bilan, évaluation et perspectives d'avenir ». Elle a été réalisée par l'entreprise Virtù.

9. Allocution de M. Jean-Claude Simonet, Chef du Service de l'action sociale

Monsieur Simonet nous parle de la MIS 185 (Mesure d'Insertion Sociale Logement – Recherche et Maintien). Ces deux mesures sont mises en œuvre conjointement par Equip'Apparts et par La Tuile depuis 2018.

Il relève que les MIS, dans le cadre de l'aide sociale, sont des leviers qui visent à renforcer les compétences des bénéficiaires de l'aide sociale et le soutien aux personnes pour la recherche du logement pour le maintien dans celui-ci.

Le logement est un pivot autour duquel s'articulent les situations de vie, procure une reconnaissance et une existence sociale.

Vision partagée par ces deux associations et qui est le cœur du concept de HF. Le logement est également un moteur d'insertion dans la collectivité, le but étant de ne laisser personne à la rue.

Tout ce travail est possible grâce à une étroite collaboration avec les Service Sociaux régionaux. Travail qui démontre à la société que le logement est un besoin et un droit essentiel de base pour chaque individu, qu'il soit vulnérable ou non.

Il remercie les deux associations et en particulier Equip'Apparts pour le travail réalisé lors de ce projet. Travail emblématique réalisé dans le cadre de l'action sociale.

Même si le concept s'est développé durant quelques années, il est nécessaire de persévérer car rien n'est acquis, preuve en sont les finances d'Equip'Apparts. Engagement dans la vision, dans la participation aux assemblées générales qui permettront un soutien à l'association et à sa vision.

Il termine en remerciant Equip'Apparts pour tout le travail fourni et l'assemblée pour sa participation.

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

La Présidente lève l'AG et invite les membres à l'apéro réalisé par l'équipe du Seuil.

Notes de séance : **Karin Derré**